



VERS UN NOUVEL HORIZON

URGENTISTE, BIENVENUE

Le **Centre Hospitalier France/Etats-Unis de Saint-Lô (50)**, vous propose un **poste de praticien urgentiste** dans un cadre de vie naturel, sain et dynamique, à proximité de la mer et de la campagne.

Etablissement référent du GHT Centre Manche avec plus de 1 300 professionnels non médicaux, 151 médecins et 60 internes par semestre.

PROFIL REQUIS



- Diplôme de docteur en médecine, **inscrit à l'Ordre National des Médecins**
- Titulaire d'un **DESC de médecine d'urgence ou d'une capacité de médecine d'urgence**
- Aisance relationnelle et esprit d'équipe
- Capacité d'écoute et maîtrise de soi
- Investissement sur le long terme sur le poste et dans l'établissement

ACTIVITE POLYVALENTE



- Urgences
- SMUR
- SAMU
- UHCD

POSTE A TEMPS PLEIN

Paiement du temps additionnel posté dès la 40^{ème} heure

Possibilité de versement de la Prime d'Engagement de Carrière Hospitalière

Accompagnement pour faciliter votre installation et celle de votre famille
maviedanslamanche.fr



INFORMATIONS :

Sylvie DELANNOY – Responsable des Affaires Médicales
02 33 06 31 35 – sylvie.delannoy@ch-stlo.fr

Dr Isabelle DUFOUR – Chef de Service
02 33 47 40 25 – isabelle.dufour@ch-coutances.fr



MISSIONS :

Le médecin urgentiste est responsable du **bon fonctionnement des URGENCES, du SMUR ou du SAMU** selon le poste attribué.

Il s'insère dans un **travail d'équipe**, aux URGENCES mais aussi au sein des autres lignes de gardes au SAMU-SMUR-UHCD dans le pôle urgences/réanimation.

Le service des urgences est **agréé pour recevoir des internes** et est également **terrain de stage pour les DESC d'urgence**.

PROFIL REQUIS :

Diplôme de docteur en médecine, inscrit à l'Ordre National des Médecins

Titulaire d'un DESC de médecine d'urgence ou d'une capacité de médecine d'urgence

Aisance relationnelle et esprit d'équipe

Capacité d'écoute et maîtrise de soi

Investissement sur le long terme sur le poste et dans l'établissement



LE POSTE :

STATUT :

Poste de praticien hospitalier à temps plein avec possibilité :

- **D'une nomination dans le statut de praticien hospitalier temps plein** (concours national de praticien hospitalier)
- **D'un contrat** (statut de praticien contractuel)

Ligne de garde d'internes : 2 lignes d'internes 24h/24.

RELATIONS FONCTIONNELLES :

Le médecin urgentiste est en relation avec :

- Le responsable du service des urgences
- Le responsable du service du SAMU-SMUR,
- Le chef de pôle
- L'équipe paramédicale des urgences
- Les praticiens présents sur les lignes de SMUR, UHCD et SAMU
- Les médecins libéraux, les pompiers, les secouristes, les personnels des transports sanitaires, les personnels des établissements de santé (structures d'urgences spécialisées et plateaux techniques),
- Les partenaires de la spécialité psychiatrie et des autres spécialités de l'établissement.



HORAIRES ET TEMPS DE TRAVAIL :

Poste à temps plein. Travail de jour de 8h30 à 18h30, de nuit de 18h30 à 8h30, par tranche maximale de 24h suivie obligatoirement d'un repos de sécurité et dans la limite de la quotité de travail fixée par les textes en vigueur.

Application de la réglementation sur le temps de travail des urgentistes en activité clinique postée et en activité non postée : **paiement du Temps Additionnel posté au-delà de 39 h.**

Polyvalence au sein des activités du pôle (SMUR, SAU, SAMU, UHCD).

INFORMATIONS :

Sylvie DELANNOY – Responsable des Affaires Médicales
02 33 06 31 35 – sylvie.delannoy@ch-stlo.fr

Dr Isabelle DUFOUR – Responsable de service
02 33 47 40 25 – isabelle.dufour@ch-coutancs.fr